

Affiche aimantée PVC de signalisation "CONDAMNÉ" 300 x 200 mm

Caractéristiques :

- Plaque de condamnation d'ouvrages électriques "CONDAMNÉ - DÉFENSE DE MANŒVRER".
- Matière : PVC rigide avec support aimanté.
- Dimensions : 300 x 200 mm.
- Fixation par 2 trous Ø 6 mm en partie supérieure ou par aimant.



Référence	Description		Dimensions (mm)	Entraxe (mm)	Fixation (Ø trou)	Materiel
	Couleur	Marquage				
APA-410	■ □	Condamné	300 x 200 x 1.5	100	6	PVC RIGIDE